

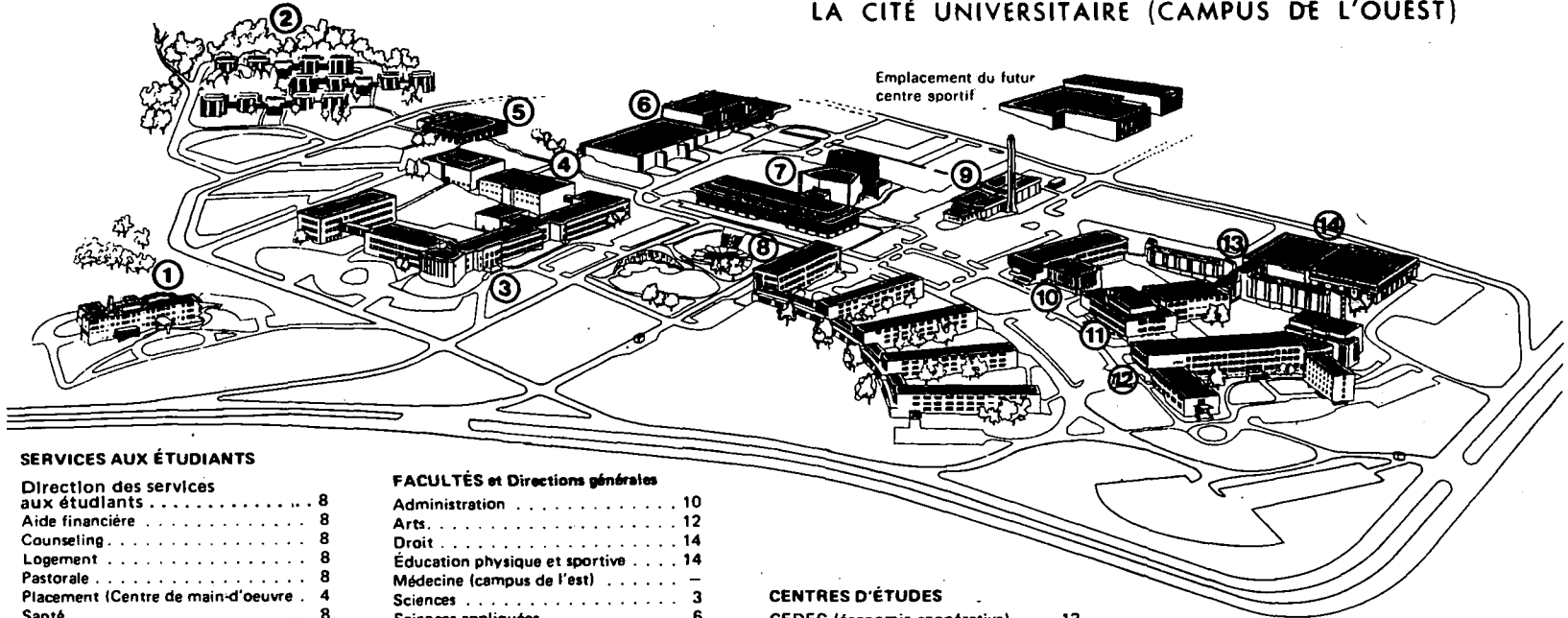
UNIVERSITE
DE
SHERBROOKE

FACULTE
DE
DROIT
1978-1979

Pour tout renseignement
concernant les PROGRAMMES
s'adresser à la
Faculté de droit
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

Pour tout renseignement
concernant l'ADMISSION ou
l'INSCRIPTION, s'adresser au
Bureau du registraire
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

LA CITÉ UNIVERSITAIRE (CAMPUS DE L'OUEST)



SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Direction des services aux étudiants	8
Aide financière	8
Counseling	8
Logement	8
Pastorale	8
Placement (Centre de main-d'oeuvre	4
Santé	8
Sports	8
AFEUS (Association des étudiants)	8
COOP (Coopérative étudiante)	8

SERVICES AUXILIAIRES

Banque de Montréal	8
Chapelle	8
Coiffeur	8
Communauté chrétienne	8
Imprimerie René Prince	9
Librairie universitaire	14
Service de sécurité	1

RÉSIDENCES D'ÉTUDIANTS

Résidence 460 (Maison des étudiants)	8
Résidence 600 (Mont Bellevue)	2

FACULTÉS et Directions générales

Administration	10
Arts	12
Droit	14
Éducation physique et sportive	14
Médecine (campus de l'est)	—
Sciences	3
Sciences appliquées	6
Sciences de l'éducation	11
Théologie	13
DGEP (Éducation permanente)	12
DGFM (Formation des maîtres)	12

BIBLIOTHÈQUES

Générale	7
Droit	14
Médecine (campus de l'est)	—
Sciences	4

SERVICES ALIMENTAIRES

Cafétéria et salle à manger	5
L'Entrecôte	1
Casse-croûte (centre social)	8
Casse-croûte "Chez Alice"	7

CENTRES D'ÉTUDES

CEDEC (économie coopérative)	12
CELEF (littératures d'expression française)	12
Centre d'études de la Renaissance	12
Chaire de coopération (économie coopérative)	12
CRAR (Centre de recherche en aménagement régional)	12
Laboratoire AMAQ (Association des mines d'amiante du Québec)	3

CENTRE CULTUREL

Galerie d'art	7
Guichet des billets	7
Petite salle	7
Salle Maurice O'Bready	7
Secrétariat	7

SERVICES GÉNÉRAUX

Achats	7
Audiovisuel	6
Coordination (système coopératif)	4
Équipement	9
Finances	7
Informatique	1
Personnel enseignant	7
Personnel non enseignant	7
Recherche et bourses	7
Rectorat	7
Registraire	7
Relations publiques	7

TABLE DES MATIERES

CALENDRIER	4
DIRECTION DE LA FACULTE	6
CORPS. PROFESSORAL	8
PROGRAMME DES ETUDES	12
DESCRIPTION DES COURS	
<i>Cours obligatoires</i>	
ICI droit civil	13
ICO droit commercial	15
IPU droit public	15
ISO droit social	17
<i>Cours optionnels</i>	
OCI droit civil	17
OCO droit commercial	18
OME méthodologie	19
OPU droit public	19
OSO droit social	20
DIPLOME DE DROIT NOTARIAL (Dipl. D.N.)	22
PRIX (décernés en 1976-1977)	23

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour en date du 1er mars 1978. L'Université se réserve le droit d'apporter des amendements à ses règlements et programmes sans préavis.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 1978-1979

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1978

Mardi 5 septembre	Début des activités du trimestre d'automne pour les étudiants inscrits au programme de baccalauréat en droit.
Mercredi 6 septembre	Début des activités du trimestre d'automne pour les étudiants inscrits au programme de diplôme de droit notarial.
Jeudi 7 septembre	Après-midi réservé aux activités étudiantes.
Date à préciser en septembre (1)	Journée d'accueil dans la Faculté.
Vendredi 22 septembre	Date limite de modification des fiches d'inscription.
Lundi 9 octobre	Action de grâces. Congé universitaire.
Mercredi 1er novembre	Date limite d'abandon de cours. Date limite pour la réception, au Bureau du registraire, des demandes d'admission pour le trimestre d'hiver 1979.
Vendredi 22 décembre (à midi)	Fin des activités pour les étudiants inscrits au trimestre d'automne 1978.

TRIMESTRE D'HIVER 1979

Lundi 8 janvier	Début des activités du trimestre d'hiver pour les étudiants.
Vendredi 26 janvier	Date limite de modification des fiches d'inscription.
Date à préciser (2)	Journée réservée aux activités étudiantes.
Jeudi 1er mars	Date limite d'abandon de cours. Date limite pour la réception, au Bureau du registraire, des demandes d'admission pour le trimestre d'automne 1979.
Jeudi 12 avril	Début du congé de Pâques, en soirée.
Mardi 17 avril	Reprise des activités.
Vendredi 27 avril	Fin des activités pour les étudiants inscrits au trimestre d'hiver 1979.

TRIMESTRE D'ETE 1979

Mardi 1er mai	Début des activités du trimestre d'été pour les étudiants.
Lundi 21 mai	Jour férié. Congé universitaire.

1) Cette date sera précisée lors de la rentrée en septembre 1978.
2) Date à préciser après consultation avec l'AFEUS.

Mardi 22 mai	Date limite de modification des fiches d'inscription.
Dimanche 24 juin	Fête nationale.
Lundi 25 juin	Congé universitaire.
Dimanche 1er juillet	Fête du Canada.
Vendredi 29 juin ou lundi 2 juillet	Congé universitaire (date à préciser).
Mardi 3 juillet	Date limite d'abandon de cours.
Vendredi 17 août	Fin des activités pour les étudiants inscrits au trimestre d'été 1979.

DIRECTION DE LA FACULTE

EXECUTIF

Doyen: Jean MELANSON

Vice-doyen: Pierre DUSSAULT
Jean-Marie LAVOIE

Secrétaire: Marcel DUBE

CONSEIL

Jean MELANSON, président

Jean-Guy BERGERON

Pierre BOILY

Danielle CODERE

Michel COTNOIR

Nathalie CROTEAU

Marcel DUBE

Pierre DUSSAULT

Robert P. KOURI

Jean-Marie LAVOIE

Pierre LEGAULT

Jean-Louis PELOQUIN

Stanislas SLOSAR

Jean SYLVESTRE

Guy TANGUAY

Daniel VAILLANCOURT

DIRECTEUR DU PROGRAMME DE DROIT NOTARIAL

Jean GAGNON

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHEQUE

Guy TANGUAY

SECRETAIRE ADMINISTRATIF

Hélène TESSIER

CORPS PROFESSORAL

Professeurs titulaires

CHARRON Camille, B.A., LL.B. (Laval), LL.M. (Montréal) (Notariat 52)
CREPEAU Richard, C.R., B.A., LL.L. (Montréal) (Barreau 42)
DUSSAULT Pierre, B.A., LL.L. (Montréal), LL.M. (Harvard) (Barreau 66)
GUY Marcel, B.A., LL.L. (Laval) (Notariat 54)
LAVOIE Jean-Marie, B.A., LL.L. (Montréal), D.E.S. (Montréal) (Barreau 66)
MELANSON Jean, B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Ottawa), LL.D. (honoris causa) (Montpellier) (Barreau 58)

Professeurs agrégés

ANCTIL Jacques J., B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Laval) (Barreau 67)
AUGER Jacques, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal) (Notariat 70)
BERGERON Jean-Guy, B.A., LL.L. (Laval), LL.M. (Montréal) (Barreau 68)
BERNARDOT Alain, B.A., LL.L., D.E.S.; LL.D. (Nice)
BILODEAU Paul-Emile, B.A., LL.L. (Sherbrooke) (Barreau 68)
BOISCLAIR Claude, B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Grenoble) (Barreau 66)
DUBE Jean-Louis, B.A., LL.L. (Montréal), Brevet de l'Institut des sciences sociales du travail (Paris), LL.M. (Montréal) (Barreau 66)
DUBE Marcel, B.A., B.Péd., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal) (Barreau 68)
DURAND Roger, B.A., LL.L. (Sherbrooke) (Barreau 69)
KOURI Robert P., B.A., LL.L. (Sherbrooke), M.C.L., D.C.L. (McGill) (Notariat 66)
MURE Georges, B.A., LL.L., Diplôme d'études judiciaires, D.E.S. (Grenoble)
PATENAUE Pierre, B.A., LL.L., D.E.S. (Montréal) (Barreau 67)
TANGUAY Guy, B.A., LL.L. (Sherbrooke), B.Bibl. (Montréal) (Barreau 65)

Professeurs adjoints

CODERE Danielle, B.A., LL.L., Dipl.D.N. (Sherbrooke) (Notariat 75)
EMANUELLI Claude, B.A., LL.L. (Nice), LL.M., J.D. (Toronto)
FABIEN Claude, B.A., LL.L. (Montréal) (Barreau 66)
GAGNON Jean, B.A., B.Péd. (Montréal), LL.L. (Sherbrooke) (Notariat 71)
JOLIN Marc, B.A., LL.L., M.Fisc. (Sherbrooke) (Barreau 74)
PEPIN René, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal) (Barreau 76)
POIRIER Michel, D.E.C., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Dalhousie) (Barreau 75)
RATTI Normand, LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Toronto) (Barreau 74)
SLOSAR Stanislas, LL.L. (Poznan), D.E.S. (Grenoble), LL.M. (Montréal)
TURCOTTE René, B.A. économique, LL.L. (Sherbrooke) (Barreau 71)

Professeurs invités

BELIVEAU Pierre, LL.L. (Ottawa), LL.M. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
BERGERON Léonard, B.A., LL.L. (Sherbrooke), avocat à Magog
BLACHE Pierre, B.A., LL.L., D.E.S., LL.D. (Montréal), chargé de recherche, Institut de la recherche en Droit public de l'Université de Montréal
BRODEUR André-Gilles, B.A., LL.L. (Sherbrooke), avocat, Bureau d'aide juridique de Sherbrooke
DUCHARME Léo, B.A., L.Ph., LL.L., D.E.S.D. (Ottawa), LL.D. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa (section droit civil)
GAGNE Pierre, B.A., M.D. (Laval), F.R.C.P. (C) (College Royal du Canada), psychiatre, Sherbrooke Hospital
GAUDETTE Jocelyn, LL.L. (Sherbrooke), avocat, Bureau d'aide juridique de Sherbrooke
GAUTHIER Louis, B.A., LL.L. (Sherbrooke), avocat, Centre communautaire juridique de l'Estrie (Magog)
HELEINE François, D.G.E.J., LL.L., LL.M. (Caen), D.E.S. (Ottawa), C.A.P.A. (Rouen (2)), LL.D. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
LAVOIE Colette, LL.L. (Sherbrooke), avocate, Bureau d'aide juridique de Sherbrooke

LEMAY Jacques, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal), avocat et directeur, Centre communautaire juridique de l'Estrie (Sherbrooke)
 LILKOFF Lubin, LL.L. (Paris), LL.L. (Laval), professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, (section droit civil)
 MARTIN Pierre, LL.L. (Sherbrooke), avocat, Centre communautaire juridique de Drummondville
 MORIN Guy, B.A., LL.L. (Sherbrooke), avocat, Centre communautaire juridique de l'Estrie (Sherbrooke)
 OUELLETTE Yves, B.A., LL.L., D.E.S., LL.D. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
 PICARD Pierre G., LL.L. (Laval), avocat, Centre communautaire juridique de l'Estrie (Lac Mégantic)
 PINEAU Jean, LL.L., D.E.S. (Droit privé, Histoire du droit, Droit romain), LL.D. (Bordeaux), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
 POUPART Fernand, B.A., LL.L. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
 QUINTAL Michel, B.Péd., LL.L. (Sherbrooke), avocat, Bureau d'aide juridique de Sherbrooke
 SMITH James, B.A., LL.L. (Laval), LL.M., Ph.D. (London, England), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
 TALPIS Jeffrey, B.C.L. (McGill), LL.D. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
 THISDALE Louise, B.A., B.Sc.Soc., (Montréal), LL.L. (Sherbrooke), Dipl.D.N. (Sherbrooke), LL.M. (Dalhousie), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
 VIAU Louise, LL.L., LL.M. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

Professeurs invités (Dipl.D.N.)

BEAUDOIN Gaston, comptable agréé à Sherbrooke
 BOUCHER Jean, LL.L. (Laval), registraire à Sherbrooke
 CORBELL Pierre, LL.L., Dipl.D.N. (Sherbrooke), notaire à Asbestos
 DION Pierre-Marie, LL.L., Dipl.D.N. (Sherbrooke), notaire à Cowansville
 DUCHARME Léo, B.A., L.Ph., LL.L., D.E.S.D. (Ottawa), LL.D. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa (section droit civil)
 GAGNON-TREMBLAY Monique, LL.L., Dipl.D.N. (Sherbrooke), notaire à Ascot Corner
 GARIPEY Denis, B.A., LL.L., Dipl.D.N. (Sherbrooke), notaire à Drummondville
 LAGASSE Louis, M.B.A. (Western Ontario), LL.L. (Montréal), Dipl.D.N. (Sherbrooke), notaire à Sherbrooke
 LAMOUREUX Michel, B.A., LL.L. (Sherbrooke), notaire à Sherbrooke
 QUELLET Denis, arpenteur-géomètre à Sherbrooke
 PARADIS Gaston, LL.L. (Laval), notaire, Société du Crédit agricole à Ste-Foy
 PLAMONDON André, LL.L., Dipl.D.N. (Sherbrooke), notaire à Granby
 SIMARD André, LL.L., Dipl.D.N. (Sherbrooke), notaire à Sherbrooke
 SYLVESTRE Jean, LL.L. (Laval), notaire à Sherbrooke
 THIBODEAU Vincent, B.A. (Montréal), LL.L. (Sherbrooke), notaire à Sherbrooke
 THISDALE Louise, B.A., B.Sc.Soc. (Montréal), LL.L., Dipl.D.N. (Sherbrooke), LL.M. (Dalhousie), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

*Chargés de travaux dirigés
 1re année*

DUSSAULT CODERE Christiane, notaire à Sherbrooke
 LEDUC CAMPBELL Diane, avocate à Sherbrooke

2e année

BUREAU Martin, avocat à Sherbrooke
 CARON Michel, avocat à Montréal
 GERMAIN Pierre, avocat à Sherbrooke
 LAVOIE Colette, avocate à Sherbrooke
 PINARD Michel, avocat à Sherbrooke

Conférenciers invités 1977-1978

BEAUDOIN Me Gérard A., doyen de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa
(section droit civil) et membre de la Commission Pépin-Robarts
GRENON Jean-Yves, diplomate en résidence à l'Université Laval
HURTUBISE René, président de la Commission québécoise des droits de la personne
JOHNSON Honorable Pierre-Marc, Ministre du travail et de la main-d'oeuvre
RINFRET Honorable Juge G.-Edward, juge en chef à la Cour d'Appel du Québec
SPICER Keith, ex-commissaire aux langues officielles du Canada
TRUDEAU Le Très Honorable Pierre Elliott, Premier ministre du Canada
VIAU Me Jacques, président de l'Association du Barreau canadien

Juges et avocats invités à l'occasion des procès simulés

BEUCHEMIN Michel, avocat à Sherbrooke
BELLAVANCE Paul-Marcel, avocat à Sherbrooke
BLUTEAU Clément, avocat à Montréal
BOILY Pierre, avocat à Sherbrooke
BOUCHARD Paul, avocat à Sherbrooke
FOURNIER Pierre, avocat à Sherbrooke
FRECHETTE Reynald, avocat à Sherbrooke
GRATTON Bernard, juge à la Cour Supérieure de Montréal
GRENIER Gaétan, avocat à Sherbrooke
LANDRY Guy, avocat à Sherbrooke
LEGAUT Jean, avocat à Montréal
LEMIEUX Charles, avocat à Sherbrooke
NORMANDIN Louis, avocat à Granby
PINARD Michel, avocat à Sherbrooke
ROUILLARD Jean, juge à la Cour du Bien-Etre Social de Sherbrooke
SAINT MLEUX-ASCAH Claude, avocate à Sherbrooke

PROGRAMMES DES ETUDES DU PREMIER CYCLE (GRADE: LL.B.)

PREMIERE ANNEE

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1978

ICI 1013 Obligations I
 ICI 1033 Biens et prescription
 ICI 1043 Personnalité juridique
 et famille
 ICI 1083 Procédure civile I
 IPU 1013 Droit constitutionnel I

TRIMESTRE D'HIVER 1979

ICI 1023 Obligations II
 ICI 1053 Contrats spéciaux I
 ICI 1073 Responsabilité civile
 IPU 1023 Droit pénal I
 IPU 1073 Droit constitutionnel II
 DTD 1013 Travaux dirigés

DEUXIEME ANNEE

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1978

ICI 2093 Successions
 ICI 2143 Preuve et publicité
 ICI 2113 Régimes matrimoniaux
 et libéralités
 IPU 2033 Droit pénal II
 IPU 2053 Droit administratif
 général I

TRIMESTRE D'HIVER 1979

ICI 2133 Procédure civile II
 ICO 2013 Droit des sociétés et
 compagnies
 IPU 2043 Droit international public
 ISO 2013 Droit du travail
 DTD 2013 Travaux dirigés

TROISIEME ANNEE

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1978

ICI 2143 Preuve et publicité
 ICO 3033 Faillite et liquidations
 IPU 3063 Droit fiscal I
 OCI 3173 Droit de la protection du
 consommateur I
 OME 3013 Etude critique du processus
 judiciaire
 OPU 3083 Droit pénal III
 OPU 3113 Organisations internationales
 OPU 3143 La loi et la psychiatrie
 OPU 3153 Droit de l'environnement
 OPU 3173 Droit des communications
 OSO 3033 Droit social I
 OSO 3063 Droit du travail II

TRIMESTRE D'HIVER 1979

ICO 3023 Commercialité des actes et
 effets négociables
 ICO 3043 Contrats spéciaux II
 IPU 3093 Droit administratif II
 OCI 3013 Droit médical
 OCI 3023 Droit de la responsabilité
 civile, médicale et
 hospitalière
 OCO 3053 Organisation financière
 de l'entreprise
 OCO 3093 Droit des coopératives
 OCO 3103 Droit fiscal II
 OCO 3143 Droit fiscal III
 OCO 3153 Droit du transport
 OPU 3073 Libertés publiques
 OPU 3093 Règlements internationaux
 des relations économiques
 interétatiques

* Le programme d'études proposé correspond aux cours qui furent offerts par la Faculté de droit au cours de l'année académique 1977-1978.

DESCRIPTION DES COURS

Remarque préliminaire: Le code utilisé en regard de chacun des titres de cours s'interprète comme suit: la première lettre révèle si l'enseignement est obligatoire (I) ou optionnel (O); les 2 autres lettres indiquent à quel domaine se rattache le cours: droit civil (CI), droit public (PU), droit social (SO), droit commercial (CO), méthodologie (ME).

Le premier chiffre situe le cours dans l'une des 3 années du programme; les 2 autres chiffres révèlent l'ordre assigné au cours parmi les cours obligatoires ou optionnels du domaine juridique auquel il appartient; le dernier chiffre donne le nombre de crédits affectés à l'enseignement.

Ainsi le code ICO 2033 indique qu'il s'agit d'un cours obligatoire de deuxième année, qu'il est le troisième cours de droit commercial obligatoire, et qu'on lui alloue 3 crédits.

COURS OBLIGATOIRES

DROIT CIVIL

ICI 1013 et 1023 DROIT DES OBLIGATIONS — Le domaine des obligations: aspect économique et aspect juridique. Sources et facteurs d'évolution du Droit québécois des obligations. Le contrat: sa formation, son contenu, ses effets entre les parties et à l'égard des tiers. Les quasi-contrats: la gestion d'affaires, la répétition de l'indu et l'enrichissement sans cause. Les modalités d'exécution et d'extinction des obligations. — Volumes obligatoires: polycopié préparé par les professeurs Marcel Guy, Marcel Dubé et Alain Bernardot; Traité élémentaire de droit civil sur LES OBLIGATIONS, par le professeur Jean-Louis Baudouin.

Professeurs: Jacques AUGER, Alain BERNARDOT, Marcel DUBE, Marcel GUY, François HELEINE.

ICI 1033 BIENS ET PRESCRIPTION — La classification des biens; les droits réels principaux; la prescription acquisitive et extinctive. — Méthode de travail: polycopié, recueil d'arrêts, discussions en classe, analyse de cas pratiques.

Professeurs: Jacques AUGER, Alain BERNARDOT, Robert P. KOURI

ICI 1043 DROIT DES PERSONNES ET DROIT DE LA FAMILLE — Première partie: Droit des personnes; la personnalité juridique; le nom; le domicile; les actes de l'état civil; l'absence; la disparition; droit, pouvoir et capacité (analyse et distinction); la protection des personnes incapables (la minorité et l'interdiction); organisation du système de protection; fonctionnement du régime de protection.

Deuxième partie: Droit de la famille; le mariage (formation, nullité); effets du mariage dans les rapports entre époux; la séparation de corps et le divorce; effets de la séparation de corps et du divorce (garde des enfants, pension alimentaire); l'union libre (perception par le droit positif); la filiation légitime, naturelle et adoptive; établissement, preuve et contestation du lien de filiation; les rapports parents-enfants (effets patrimoniaux et extra-patrimoniaux, l'autorité parentale).

Professeurs: Claude BOISCLAIR, Georges MURE

ICI 1053 CONTRATS SPECIAUX I — Etude et analyse des contrats suivants: la vente, (incluant la vente à tempérament de la Loi de la protection du consommateur), les contrats semblables à la vente. Le louage de choses, (incluant la Loi pour favoriser la conciliation entre propriétaires et locataires). — Le louage d'ouvrage (services personnels et contrats d'entreprise). — Le dépôt — Le séquestre.

Professeurs: P.-Emile BILODEAU, Danielle CODERE, François HELEINE

ICI 1073 RESPONSABILITE CIVILE — Le cours de responsabilité civile étudie principalement: le régime de responsabilité délictuelle créé par les articles 1053 à 1056-c du Code civil; les exceptions de plus en plus nombreuses imposées à ce régime par des lois particulières, notamment la loi des accidents du travail, la loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile et la loi de l'indemnisation des victimes d'actes criminels; le régime de responsabilité contractuelle créé par les articles 1065, 1070 à 1078 et autres articles connexes du Code civil, dans ses relations et ses distinctions avec le régime de responsabilité délictuelle.

Professeurs: Alain BERNARDOT, Claude FABIEN, Robert P. KOURI

ICI 1083 PROCEDURE CIVILE I — Cet enseignement cherche à familiariser l'étudiant avec la mise en oeuvre judiciaire d'un droit. Les principes fondamentaux, les principaux tribunaux et les personnages clés de l'organisation judiciaire sont présentés et expliqués. Une étude des procédures ordinaires en première instance suit cette introduction, couvrant ainsi les articles 1 à 457 du Code de procédure civile. Chaque semaine, les étudiants sont appelés à solutionner des cas pratiques comportant des rédactions.

Professeurs: Jacques J. ANCTIL, Roger DURAND, F. POUPART

ICI 2093 SUCCESSIONS — Planification successorale: donations à cause de mort, testaments, substitutions. Successions légales et testamentaires: ouverture, dévolution, transmission, liquidation. Procédures d'intérêt successoral: pétition d'hérédité, vérification de testament, lettres de vérification, envoi en possession, bénéfice d'inventaire. Conflits entre régimes matrimoniaux et successions. Fiducie. Ouvrages nécessaires: Code civil, Code de procédure civile, "Successions et libéralités" de Germain Brière, un recueil de jurisprudence et de doctrine.

Professeurs: Camille CHARRON, Jeffrey TALPIS

ICI 2113 REGIMES MATRIMONIAUX ET LIBERALITES

a) Les régimes matrimoniaux (2 crédits) — Principes communs à tous les régimes matrimoniaux reconnus par le législateur. Formation, fonctionnement et extinction des 3 régimes spécifiquement réglementés par le législateur: la société d'acquêts, la communauté de meubles et d'acquêts et la séparation de biens.

b) Les donations (1 crédit) — Ce cours est une analyse des donations entre vifs en général et des donations par contrat de mariage.

Professeurs: Jean-Guy BERGERON, Jean GAGNON

ICI 2133 PROCEDURE CIVILE II — Le cours comprendra 3 parties principales: le jugement, les voies de recours et les voies d'exécution. Dans la première seront étudiés la classification, les règles et les effets du jugement. Une fois le jugement rendu, la partie insatisfaite doit avoir la possibilité d'exercer une voie de recours contre le jugement. S'offriront à elle les voies de rétractation ou les voies de réformation. La rétractation à la demande d'une partie, la tierce-opposition et l'appel feront l'objet de la deuxième partie. La dernière partie du cours sera consacrée aux voies d'exécution du jugement. Y seront étudiés les mesures provisionnelles comme la saisie avant jugement, et les mesures d'exécution complètes comme la saisie exécution mobilière qu'elle soit entre les mains du débiteur ou en mains tierces, ou la saisie exécution immobilière.

Professeurs: Jacques J. ANCTIL, Léonard BERGERON, Pierre MARTIN

ICI 2143 PREUVE CIVILE ET PUBLICITE — Preuve civile: différents systèmes de preuve; la preuve en matière civile et en matière commerciale; le commencement de preuve par écrit; la règle de la meilleure preuve; force probante des écrits authentiques, semi-authentiques et des écrits sous seing privé.

Professeurs: Jean-Louis DUBE, Claude FABIEN, Léo DUCHARME

Publicité: Description des registres de l'état civil. Nature et caractères de l'enregistrement des droits, réels ou autres. Organisation matérielle: cadastre, registres, modes d'enregistrement. Devoirs et responsabilité du registrateur.

Règles de fond: domaine de l'enregistrement, personnes affectées, effets, rangs des droits réels. Radiation des droits. Influences de la publicité sur le droit privé et public, provincial et fédéral. La publicité en droit comparé.

Professeurs: Jacques AUGER, Camille CHARRON, Jean GAGNON

DROIT COMMERCIAL

ICO 2013 DROIT DES SOCIÉTÉS ET COMPAGNIES — Initiation au droit des sociétés et compagnies. Historique. Formation des sociétés du Code civil. Constitution des compagnies. Fonctionnement des compagnies. Lecture obligatoire de textes et arrêts, discussion en classe.

Professeurs: Roger DURAND, Normand RATTI, James SMITH

ICO 3023 COMMERCIALITÉ DES ACTES ET EFFETS NEGOCIABLES — Première partie: Analyse de la loi des lettres de change; étude de la lettre de change, du chèque et du billet à ordre; conditions de formation; modes et effets de la négociation; qualité, droits et obligations des parties; libération.

Deuxième partie: Opportunité de la distinction droit civil; droit commercial; analyse des critères de la commercialité; étude des actes de commerce (critère de leur existence).

Professeurs: Georges MURE, Lubin LILKOFF

ICO 3033 DROIT DE LA FAILLITE ET DES LIQUIDATIONS — Etude critique des sources et méthodologie. Fonctions de ce droit. Structures administratives et judiciaires. Liquidation volontaire et forcée des patrimoines. Le concordat. Droit et obligations des parties. Liquidations des compagnies solvables et insolvables.

Professeurs: Paul-Emile BILODEAU, Michel POIRIER

ICO 3043 CONTRATS SPECIAUX II

- a) Assurance:
 - 1. Historique et notions techniques.
 - 2. Principes généraux applicables aux différentes sortes d'assurances: caractéristiques et éléments fondamentaux de ce contrat
 - 3. Principes particuliers à l'assurance-vie, à l'assurance-incendie et à l'assurance-responsabilité
- b) Le mandat.
- c) Les rentes: de particuliers
des assureurs.

Professeurs: Jean-Guy BERGERON, Louise THISDALE

DROIT PUBLIC

IPU 1013 DROIT CONSTITUTIONNEL I

- a) Introduction consacrée à la notion de constitution et aux sources du droit constitutionnel en général et à la genèse de la constitution canadienne.
- b) Principes fondamentaux du droit constitutionnel canadien, abstraction faite du fédéralisme: représentativité, responsabilité, souveraineté, légalité...
- c) Institutions parlementaires, gouvernementales et administratives et processus législatif.
- d) Les droits fondamentaux sous la constitution canadienne et sous la déclaration canadienne des droits de l'homme.

Professeurs: Claude EMANUELLI, Pierre PATENAUDE

IPU 1023 DROIT PENAL I — Général: sujet, intérêt, but, domaine, origine et évolution du droit pénal canadien. Les éléments de l'infraction. Les principes de base, les moyens de défense et les parties aux infractions. — Ouvrages recommandés: "Criminal Law - The General Part" par G. Williams, 2nd Ed. 1961; "Le Mens Rea en droit pénal canadien" par le professeur J. Fortin. — Méthodologie: cours magistral. — Spécial: étude détaillée des principales infractions concernant l'ordre public, l'administration de la justice, la sexualité, les jeux et paris, les atteintes à l'intégrité personnelle, aux droits de propriété et aux biens. — Méthodologie: droit pénal appliqué aux cas pratiques commentés aux cours.

Professeurs: Richard CREPEAU, René TURCOTTE

IPU 1073 DROIT CONSTITUTIONNEL II

1. Principes fondamentaux du fédéralisme et fédéralisme canadien.
2. Principes généraux du partage des compétences législatives: exclusivité et exhaustivité du partage, pouvoir général, pouvoir résiduaire, pouvoirs énumérés, pouvoir déclaratoire... La qualification constitutionnelle et le procès constitutionnel.
3. L'état du partage sur certains sujets législatifs: la taxation, le transport et les communications, le droit criminel, la propriété et les droits civils, le commerce.

Professeurs: Pierre PATENAUDE, René PEPIN

IPU 2033 DROIT PENAL II — Etude de règles de preuve et de procédure en matière pénale. Il comporte l'analyse des principales dispositions du Code criminel, de la loi de la preuve du Canada, de certaines lois provinciales à caractère pénal et l'incidence du droit des libertés fondamentales dans ce domaine.

Professeurs: Pierre BELIVEAU, Richard CREPEAU, Louise VIAU

IPU 2043 DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Première partie: sujets du droit international public. — L'état souverain, ses éléments constitutifs: territoire et l'extension de la compétence territoriale, population (statut des nationaux et des étrangers), organes des relations extérieures (suprêmes, diplomatiques et consulaires) et leur statut particulier à l'étranger; corollaire de l'existence d'un état souverain: reconnaissance internationale, responsabilité internationale, succession d'Etats. Autres sujets du droit international - organisations internationales, composantes de l'Etat fédéral.

Deuxième partie: sources du droit international. — Coutume internationale. Traités internationaux: leur conclusion et exécution. Décision des organisations internationales et actes unilatéraux. Valeur du droit international dans l'ordre juridique interne canadien.

Troisième partie: objets de la réglementation internationale. — Coopération internationale: domaine international (haute mer, air et espace cosmique); domaines nationaux (droits de l'homme); domaines de collaboration internationale (économique, transports et communications, culture et science). Conflits internationaux: règlement pacifique, diplomatique et judiciaire, règlement par l'usage de la force licite et illicite, droit des conflits armés et de neutralité.

Professeurs: Claude EMANUELLI, Stanislas SLOSAR

IPU 2053 DROIT ADMINISTRATIF GENERAL I — Organisation de l'administration fédérale et provinciale (rappel). Actes unilatéraux (réglementaire, administratif, judiciaire, quasi-judiciaire, ministériel) et bilatéraux de l'administration. Contrôle interne (hiérarchique et de tutelle) et externe (parlementaire et judiciaire) de l'administration.

Professeurs: Jean-Marie LAVOIE, Yves OUELLETTE

IPU 3063 DROIT FISCAL I — Objectifs et importance de la fiscalité. Sources et principes d'interprétation du droit fiscal. L'unité d'imposition, ses conséquences ainsi que les critères d'assujettissement en matière d'impôt sur le revenu. Les composantes du revenu, l'identification des sources de revenu, les règles fondamentales concernant le calcul du revenu ainsi que les principaux éléments et déductions du revenu provenant des différentes sources, i.e. charge et emploi, bien, entreprise, gains et pertes en capital, etc.; les règles concernant le calcul du revenu imposable et de l'impôt quant à leur application aux particuliers. Organisation administrative et mécanismes d'adjudication en matière fiscale.

Professeurs: Pierre DUSSAULT, Marc JOLIN

IPU 3093 DROIT ADMINISTRATIF II — Introduction; aperçu général du système municipal québécois; infrastructure et fonctionnement de la corporation municipale; les pouvoirs de la municipalité; l'aménagement du territoire; les finances municipales; le contrôle de la municipalité; les problèmes de restructuration.

Professeurs: Jean-Marie LAVOIE, Michel POIRIER

DROIT SOCIAL

ISO 2013 DROIT DU TRAVAIL I — Première partie: Etude du contrat individuel de travail et de la convention collective. Analyse du système de négociation collective, des notions d'employeur et d'association de salariés, des mécanismes de formation et d'accréditation de l'association des salariés. Description du déroulement du processus de négociation et des impasses qui mènent à la grève, au lock-out ou à l'arbitrage de différends. Etude de la convention collective de travail, but ultime de tous ces mécanismes juridiques.

Deuxième partie: On traitera de la détermination étatique des conditions de travail. On analysera une série de lois, telles la loi du salaire minimum et la loi sur la discrimination dans l'emploi.

Troisième partie: Il sera fait une analyse des systèmes de détermination mixte des conditions de travail, c'est-à-dire des systèmes d'extension juridique des conventions collectives mis en place par la loi des décrets de convention collective et la loi des relations du travail dans l'industrie de la construction.

Professeurs: P.E. BILODEAU, Jean-Louis DUBE

COURS OPTIONNELS

DROIT CIVIL

OCI 3013 DROIT MEDICAL — Aspects juridiques de la médecine moderne, problèmes juridiques soulevés par la transplantation, l'expérimentation sur humains, le transsexualisme et le changement de sexe, l'insémination artificielle, l'euthanasie, l'avortement, la stérilisation, etc. *Méthode de travail:* le cours nécessite comme prérequis celui de la responsabilité civile et médicale. Il consiste en un certain nombre d'exposés et discussions.

Professeurs: Alain BERNARDOT, Robert P. KOURI

OCI 3023 DROIT DE LA RESPONSABILITE CIVILE MEDICALE ET HOSPITALIERE — Fondement de la responsabilité médicale: la faute professionnelle (appréciation, preuve). Nature juridique de la responsabilité médicale (délictuelle et contractuelle). Responsabilité des centres hospitaliers, médecins, infirmières. Contenu de contrat médical et du contrat hospitalier, responsabilité de l'équipe médicale. *Méthode de travail:* les étudiants disposent comme instruments de base d'un ouvrage. Lors du cours, ils auront à commenter plusieurs décisions de justice d'une manière assez approfondie et quelquefois des articles de doctrine. Le cours se veut davantage un échange entre le professeur et les étudiants qu'un cours de type magistral. Cette façon de procéder a pour but de préparer l'étudiant entre autres à l'examen oral qui aura pour but de sanctionner ses connaissances.

Professeurs: Alain BERNARDOT, Robert P. KOURI

OCI 3173 DROIT DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR I — Analyse de la législation québécoise en matière de protection du consommateur. Etude des différentes sections de la loi et des règlements (formation des contrats, exécution, garanties, publicité, vendeurs itinérants, sanctions civiles et pénales) en relation avec les règles générales du droit civil québécois. Etude particulière du rôle et des pouvoirs de l'Office de la protection du consommateur et du Conseil de la protection du consommateur. Ce cours permettra enfin, à titre subsidiaire, de prendre connaissance de l'existence de diverses législations tant fédérales que provinciales concernant la protection du consommateur.

Professeurs: Jacques LEMAY, Guy MORIN

DROIT COMMERCIAL

OCO 3053 ORGANISATION FINANCIERE DE L'ENTREPRISE — Aperçu général des différentes méthodes de financement à court, à moyen et à long terme utilisées dans le cadre d'une entreprise et étude des différentes implications civiles, corporatives et fiscales rattachées à l'une ou l'autre de ces méthodes. L'accent sera mis sur les différents moyens ouverts aux entreprises incorporées: v.g. financement par l'émission d'actions, de débentures ou d'obligations. De plus, certaines autres opérations financières seront étudiées, tels l'achat et la vente d'actions ou d'actifs, les fusions et les offres de prises de contrôle ("Take Over Bids").

Professeur: Normand RATTI

OCO 3093 DROIT DES COOPERATIVES — Initiation au système coopératif. Bref historique de la coopération au Québec et du droit québécois des coopératives. Etude des principes coopératifs formulés par l'Alliance Coopérative Internationale. Etude de la législation québécoise: nature, objectifs principaux, formation et fonctionnement des coopératives. Lois à l'étude: Loi des associations coopératives: loi des caisses d'épargne et de crédit: Loi des syndicats coopératifs.

Professeur: Roger DURAND

OCO 3103 DROIT FISCAL II — Ce cours qui est un prolongement du cours Droit fiscal I, comporte l'examen des dispositions fondamentales de la Loi de l'impôt sur le revenu portant principalement sur le régime fiscal général applicable aux corporations et à leurs actionnaires, soit:

- Les mécanismes d'imposition des corporations suivant leur type et la source de leurs revenus: régime général d'imposition, réduction d'impôt à l'égard des bénéfices de fabrication et de transformation, déduction aux petites entreprises, traitement du revenu de placements et des dividendes reçus par les corporations privées;
- Les dispositions affectant la distribution des bénéfices des corporations à leurs actionnaires: dividendes réels et réputés, distribution des surplus antérieurs à 1972, dividendes en capital;
- Les règles portant sur les réorganisations des corporations et les changements dans les modalités de participation des actionnaires: transfert d'actifs à une corporation, remaniements de capital, fusions, échanges et conversions d'actions.

Professeur: Pierre DUSSAULT

OCO 3143 DROIT FISCAL III (Impôts relatifs au décès et aux transferts de biens) — Impôts fédéral et provincial sur le revenu applicables lors et à la suite du décès d'un contribuable. Analyse du traitement fiscal, au décès, des diverses catégories de biens pouvant affecter les impôts sur le revenu à payer par le de cujus, sa succession, les fiducies créées par son testament et par ses bénéficiaires. — Eléments d'imposition des fiducies (successions) — Etude du concept de transfert, des règles le régissant et des règles d'attribution des revenus ou pertes et des gains ou pertes en capital. — Analyse de la Loi des droits sur les successions et de l'impôt sur les dons.

Professeur: Marc JOLIN

OCO 3153 DROIT DU TRANSPORT — Problèmes constitutionnels et administratifs en matière de transport terrestre, maritime et aérien. Transport terrestre: textes législatifs applicables au transport routier et ferroviaire (passagers et marchandises). Transport maritime: notions élémentaires sur le contrat d'affrètement et sur le contrat de transport de marchandises sous connaissement (sur le plan national et international). Transport aérien: notions élémentaires sur le transport aérien de personnes et de marchandises, sur le plan national et international.

Professeur: Jean PINEAU

METHODOLOGIE

OME 3013 ETUDE CRITIQUE DU PROCESSUS JUDICIAIRE — A distinguer d'un cours de droit judiciaire ou de procédure civile, ce cours vise à décrire et à critiquer le processus judiciaire en amenant l'étudiant à se poser les questions fondamentales: que se passe-t-il dans la tête du juge sur le banc, quels facteurs interviennent dans l'élaboration d'un jugement, le juge crée-t-il le droit ou se contente-t-il de l'interpréter, et ultimement, qu'est-ce que le droit? Il s'agit au départ d'une réflexion théorique qui cependant débouche rapidement sur l'étude de facteurs concrets qui conditionnent le processus judiciaire: la controverse opposant le système inquisitoire et le système contradictoire, la fonction de la jurisprudence, la connaissance judiciaire, l'exercice de la discrétion judiciaire, la discipline des juges, le contrôle du processus judiciaire, etc.

Professeur: Claude FABIEN

DROIT PUBLIC

OPU 3073 LIBERTES PUBLIQUES — Le cours comprendra trois parties. La première, par le recours à l'analyse législative et judiciaire, visera quelques questions concernant le statut de la Déclaration canadienne des droits de l'homme et de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et certains principes fondamentaux relatifs à leur application.

La seconde partie sera consacrée à l'analyse de quelques arrêts, ayant précisé le contenu de certains des droits et libertés mentionnés dans les lois précitées.

La dernière partie comprendra une étude du droit à "l'égalité devant la loi" sous la Déclaration canadienne; un examen de la norme antidiscriminatoire sous la Charte des droits et libertés de la personne et la Loi canadienne sur les droits de la personne, et une étude des aspects constitutionnels et procéduraux des systèmes spécifiques mis en place sous ces deux lois pour lutter contre certaines discriminations.

Professeur: Pierre BLACHE

OPU 3083 DROIT PENAL III — Changements opérés par la nouvelle loi sur la réforme du cautionnement, l'appel, la preuve et les règles de pratique.

- A- Introduction à la preuve: synthèse des notions acquises en Droit pénal général et spécial ainsi qu'en Procédure
- B- La preuve proprement dite:
 - a) la Loi sur la preuve au Canada
 - b) les Règles de preuve et de pratique

Professeur: Richard CREPEAU

OPU 3143 LA PSYCHIATRIE ET LE DROIT — Introduction: la psychiatrie, la santé mentale et les maladies mentales; la Cour du Bien-Etre Social et la psychiatrie; le droit civil et la psychiatrie; le droit criminel et la psychiatrie; l'évaluation psychiatrique, le témoignage psychiatrique.

Professeur: Pierre GAGNE

OPU 3153 DROIT DE L'ENVIRONNEMENT — Le problème de la gestion du milieu. Environnement, conservation et intérêt public. Droit et protection de l'environnement. Compétences constitutionnelles des différents ordres de gouvernements en matière d'environnement. Droit de propriété et écologie. Troubles de voisinage. Démocratie, participation et environnement. Fiscalité et protection de l'environnement. Les rapports d'impact. Les aspects internationaux de la protection de l'environnement. Le cours vise à éveiller l'étudiant aux problèmes et à le faire réfléchir aux solutions possibles. La méthode utilisée sera essentiellement socratique requérant de la part de l'étudiant une lecture préalable de textes subséquentment discutés en classe.

Professeur: Michel POIRIER

OPU 3173 DROIT DES COMMUNICATIONS — Prolongement du cours de base en droit administratif, ce cours est centré presque exclusivement sur la radiodiffusion, i.e. la radio et la télévision, et examine le fonctionnement des organismes (fédéral et provinciaux) de réglementation de ce secteur, soit le CRTC et la Régie des services publics du Québec. Seront abordés, entre autres, les thèmes suivants: les critères d'émission des permis, les pouvoirs du CRTC et la procédure lors des audiences publiques; la concentration de la propriété dans les média; l'accès du public aux ondes; la télévision par câble; le droit à l'intimité et les média; la propriété intellectuelle et les média; la publicité sur les ondes; le débat constitutionnel...

Professeur: René PEPIN

OPU 3183 DROIT DES ORGANISATIONS ET DES RELATIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES — Le cours comporte deux parties distinctes: la première est consacrée aux organisations internationales en général présentées comme différents types de mécanismes facilitant la coopération entre les états. On y aborde successivement leurs structures, leurs modes de fonctionnement et leurs moyens d'action.

La deuxième partie porte sur la façon de réglementer et d'administrer les relations économiques interétatiques. On y examine le régime général du commerce (v.g. égalité du traitement douanier et élimination de la discrimination commerciale); les régimes particuliers de celui-ci (unions douanières, arrangements relatifs aux matières premières, etc...); le régime monétaire international et les systèmes d'assistance économique internationale.

Professeur: Stanislas SLOSAR

OPU 3193 DROIT DES TRANSACTIONS INTERNATIONALES — Détermination des sources de renseignements sur les transactions internationales.
- Etude des modalités non négociables d'une transaction internationale: Régime douanier canadien - Mesures incitatives aux transactions internationales (subventions et crédits à l'exportation, assurance d'investissements à l'étranger, ententes et groupements autorisés aux fins de commerce extérieur) - Mesures restrictives applicables aux transactions internationales: (interdiction et restriction liées à la qualité des biens, imposition douanière, compensatoire et exceptionnelle, limitations des investissements étrangers, pratiques restrictives illicites du commerce extérieur...)
- Etude des modalités négociables d'une transaction internationale: Clauses commerciales - Clauses monétaires et financières - Clauses juridiques.

Professeur: Stanislas SLOSAR

DROIT SOCIAL

OSO 3043 DROIT SOCIAL — Etude des législations suivantes: a) Loi de l'aide sociale; b) Loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires; c) Loi des accidents du travail; d) Loi de la Régie des rentes et de la sécurité de la vieillesse; e) Loi de la curatelle publique; f) Loi de la protection du malade mental; g) Loi du salaire minimum; h) Loi de l'assurance-chômage.

Professeurs: A.-Gilles BRODEUR, Jocelyn GAUDETTE, Louis GAUTHIER, Colette LAVOIE, P. PICARD, Michel QUINTAL

OSO 3063 DROIT DU TRAVAIL II — Dans une première partie, il sera fait une analyse du système d'extension juridique des conventions collectives mis en place par la Loi des décrets de convention collective. Dans une deuxième partie, beaucoup plus importante, le cours traitera de l'arbitrage de griefs au Québec: juridiction de l'arbitre, preuve et procédure, mesures disciplinaires, ancienneté, avantages marginaux, etc...

Professeur: Jean-Louis DUBE

TRAVAUX DIRIGES

DTD 1013 TRAVAUX DIRIGES DE PREMIERE ANNEE — Initiation à la recherche juridique. A cette fin, l'étudiant sera d'abord initié au fonctionnement et aux services de la Bibliothèque ainsi qu'à ses principaux instruments d'accès (v.g. fichiers, répertoires et index). On l'introduira par la suite au dépistage de la législation codifiée, statutaire et réglementaire, aussi bien qu'à celui de la jurisprudence et de la doctrine. Finalement, on l'entraînera à la rédaction de commentaires d'arrêts, d'essais juridiques et d'opinions légales.

DTD 2013 TRAVAUX DIRIGES DE DEUXIEME ANNEE — Procès simulés - Travaux cliniques et travaux spécialisés. - Dans le but de mettre en application ses connaissances, l'étudiant de deuxième année est appelé à participer à l'une ou l'autre des activités académiques complémentaires suivantes:

- Procès simulés: les étudiants engagés dans cette activité assurent la préparation des procédures liant contestation, de même que l'enquête et l'audition d'une affaire civile ou pénale dont les parties comme le litige sont fictifs.
- Travaux cliniques: sous la supervision d'un professeur de la Faculté et d'un avocat d'un centre juridique communautaire, l'étudiant participe à certaines activités juridiques de ce Centre, particulièrement en ce qui concerne la diffusion de l'information juridique, la prévention et le service direct au client.
- Travaux spécialisés: il s'agit d'un programme de rédaction de contrats, d'actes juridiques, d'actes de procédure ou d'opinions légales mené sous la direction d'un professeur. L'étudiant a alors l'occasion de transformer des besoins juridiques spécifiques en un texte juridique cohérent...

DIPLOME DE DROIT NOTARIAL (DIPL. D.N.)

Pour s'inscrire au programme de diplôme de droit notarial, le candidat doit être détenteur d'un grade de premier cycle en droit (baccalauréat ou licence en droit) décerné par l'une des universités du Québec ou par l'Université d'Ottawa (section de droit civil), et dont le contenu satisfait aux exigences de la Chambre des Notaires. La promotion est accordée à l'étudiant qui obtient une moyenne cumulative annuelle de 60% sur l'ensemble des examens auxquels il a été soumis et pour lesquels il a obtenu une note d'évaluation. Une fois son diplôme obtenu, l'étudiant, pour être admis à l'exercice du notariat, doit, en plus, se présenter à un examen fait sous le contrôle de la Chambre des Notaires de la Province de Québec. L'étudiant qui aura obtenu 60% des points sur l'ensemble et des résultats de l'examen de la Chambre des Notaires et de la note inscrite au diplôme de droit notarial sera admis à l'exercice du notariat. Vous trouverez ci-après la liste des cours inscrits au programme

PROGRAMME DES ETUDES *

TRIMESTRE D'AUTOMNE

ICI 4012 Loi du notariat et comptabilité en fiducie
ICI 4013 Droit fiscal
ICI 4032 Contrats I
ICI 4042 Contrats II
ICI 4062 Contrats IV
ICI 4072 Droit civil approfondi

TRIMESTRE D'HIVER

ICI 4052 Contrats III
ICI 4082 Examen des titres I
ICI 4092 Examen des titres II
ICI 4102 Règlement des successions
ICI 4112 Actes unilatéraux II
ICO 4022 Droit corporatif
ICO 4032 Droit commercial I
ICO 4042 Droit commercial II

* Le programme d'étude proposé correspond aux cours qui furent offerts par la Faculté de droit au cours de l'année académique 1977-1978.

PRIX *

PRIX DU BARREAU DU QUEBEC

Décerné à l'étudiant qui s'est classé premier, option Barreau, dans l'ensemble des examens exigés pour l'obtention de la licence.

Bénéficiaire: André LAREAU

PRIX DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES

Décerné à l'étudiant qui se classe premier, option Notariat, dans l'ensemble des examens exigés pour l'obtention de la licence.

Bénéficiaire: Chantale LEBLANC

PRIX CARSWELL COMPANY LIMITED

Accordé à l'étudiant qui obtient les meilleurs résultats en deuxième année

Bénéficiaire: Rose Anne PAIEMENT-GIROUX

PRIX WILSON ET LAFLEUR LIMITEE

Accordé à l'étudiant qui obtient les meilleurs résultats en première année

Bénéficiaire: Pierre CHATILLON

PRIX DU BARREAU DE ST-FRANCOIS

Accordé à l'étudiant qui s'est distingué lors des procès simulés

Bénéficiaire: Robert LACHANCE

* Décernés au terme de l'année universitaire 1976-1977.